

**Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS de la VILLE de
GAILLAC (Tarn)**

Mercredi 16 Avril 2025

Date de la convocation

2 Avril 2025

Nombre de conseillers

En exercice	17
Présents	10
Procurations	0
Votants	10

Présents : BEAUVAIS Isabelle, BONNEMAIN Jean-Michel, BOTT Michaële, DOAT Bernard, JULLIE Corinne, LESOURD Michelle, MOSTARDI Martine, PARISOT Marie-Béatrix, PERO Christian, VIOLETTE Martine

Excusés : SOUQUET Martine, BAAZIZ Lahcène, GILLET Elisa, PICON Pierre, VILLENEUVE Claire

Absents : LAFON Delphine, MONTELS Marie

N° 025 / 008

OBJET DE DELIBERATION : CCAS – Budget Primitif 2025

Lors de sa séance du 12 Mars 2025, le Conseil d'Administration a débattu sur les orientations budgétaires du CCAS pour l'année 2025.

A partir de ces orientations et des besoins recensés, a été élaboré le projet de budget primitif pour l'exercice 2025 soumis à adoption, qui s'équilibre :

Section Fonctionnement	728 009,54 €
Section Investissement	273 762,64 €

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré,

DECIDE d'approuver le budget primitif du CCAS pour l'exercice 2025.

Vote à UNANIMITE des membres présents

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
ET EXECUTOIRE.**

**La Présidente du CCAS,
Martine SOUQUET**

**Transmis en Préfecture
Le 17/04/2025**